

**INTERVENTION DE JEAN-YVES LE DRIAN
PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE
Session 15-16 décembre 2011**

Mes Cher-e-s Collègues,

En vérité, la perspective qui ressort du dernier sommet européen n'est pas enthousiasmante. Certes le nouveau traité -s'il y en a un, certains en doutent- permettra une plus grande intégration économique. Sans doute la nécessaire coordination des Etats pour revenir aux équilibres budgétaires et engager l'indispensable désendettement y est-elle fortement affichée. Mais cela suffira-t-il pour s'attirer la confiance des marchés qui décidément s'imposent à la politique ? Mais surtout cela permettra-t-il de redonner confiance à des peuples qui doutent et à nos concitoyens européens qui peinent désormais à identifier un destin collectif : ils croyaient en l'Europe du progrès et du partage, on leur offre l'Europe de la pénitence et de la punition. Ils imaginaient un fédéralisme des projets et des solidarités, ils trouvent un fédéralisme des austérités, en espérant qu'il n'y aura pas un fédéralisme des récessions !

On peut même se demander si l'ensemble des mesures adoptées ne s'attaque pas davantage aux symptômes qu'aux causes réelles de la crise majeure que nous traversons. Car la défiance des investisseurs à l'encontre des pays européens est d'abord et avant tout due à l'essoufflement de nos économies et de notre croissance ; sans minimiser l'ardente obligation du désendettement (mais qui nous a endettés ?), je crains que nous perdions de vue l'enjeu véritable : relancer notre machine productive, libérer nos capacités de création de richesses, retrouver la performance et l'excellence. A cet égard, pour notre pays, les 75 milliards annoncés de déficit de la balance commerciale sont sans doute le signe le plus alarmant de l'état de notre système productif.

D'autres hypothèses auraient permis à la fois l'assainissement et la relance : que ce soit dans le renforcement du fonds de stabilité financière, dans l'élargissement du rôle de la Banque Centrale Européenne, dans l'introduction d'une taxe pour les transactions financières ou dans la mise en place d'euro-obligations permettant à la fois de mutualiser la dette et de réactiver les investissements. Elles n'ont pas été retenues. Je crains pour ma part que l'on s'enferme dans une Europe qui se limite à l'organisation de l'austérité alors que le chômage progresse et que l'emploi se délite et se précarise alors qu'il faudrait un grand dessein capable de mobiliser les efforts indispensables pour les porter vers de nouveaux défis que sont les investissements dans la connaissance, les nouvelles technologies, la croissance verte et bleue. Evidemment ce débat dépasse notre enceinte, mais chacun perçoit que nous sommes directement concernés et que notre place en Europe méritait qu'on s'y arrête un peu.

J'évoquais le commerce extérieur, je voudrais y revenir pour ce qui concerne la Bretagne. L'analyse des performances régionales en matière d'exportation est malaisée compte tenu des méthodes de comptage des données par les services douaniers. Toutefois, il se confirme, depuis plusieurs années, que

l'indicateur du nombre d'entreprises bretonnes qui exportent régulièrement, non seulement ne nous place pas à la hauteur de notre potentiel réel, mais en plus n'évolue pas favorablement. Dans ce contexte, le développement sur le territoire régional d'offres de services concurrentes, parfois redondantes entre deux réseaux, celui de Bretagne International financé par le Conseil régional et celui de la CCI International lié à Ubifrance, l'exportateur national, est source de confusion, d'inefficacité, voire d'irritation pour les entreprises bénéficiaires. Depuis plus de quatre ans, l'Agence Economique (BDI) s'est employée avec une grande persévérance à rapprocher les acteurs, à les faire travailler ensemble. Dans le contexte de crise actuel, il est apparu opportun d'aller plus loin et l'évidence de la fusion des deux réseaux s'est imposée.

La conjonction de la pression salutaire mise par l'Etat, du renouvellement des équipes dirigeantes dans les CCI et des conclusions des travaux menés par l'Agence a ouvert une fenêtre d'opportunité qui a été mise à profit depuis l'été. Un groupe de travail réunissant l'ensemble des acteurs a abouti à des propositions très opérationnelles qui ont d'ores et déjà été validées par l'Assemblée générale de la CCIR et par le Directoire de Bretagne International. Elles prévoient la création, par fusion, d'un outil associatif nouveau, réunissant les deux structures actuelles et retenant de chacune ses points forts pour que « 1 + 1 fassent plus que 2 ». Ces points forts sont notamment la proximité et le maillage territorial pour les consulaires et le réseau des relais à l'international pour Bretagne International. En lien avec les stratégies de filières développées au sein de Bretagne Développement Innovation, je gage que cet outil saura répondre au mieux aux attentes des entreprises bretonnes. Je souhaite, en particulier, que le lien entre l'innovation et l'international soit renforcé, car, pour revenir à mon propos initial, il n'y aura pas de reconquête des marchés sans un changement d'échelle au niveau européen dans nos capacités d'innovation. La Bretagne y prend déjà sa part dans la mise en œuvre du Schéma Régional de l'Innovation, dans l'action de BDI et dans la concentration depuis 2006 de nos moyens financiers sur les enjeux de l'innovation (pôles de compétitivité, nouveaux outils issus des investissements d'avenir, développement du capital-risque et des fonds d'amorçage). L'alliance créative entre l'Innovation et l'International devrait accroître nos performances. L'ensemble de ce dossier vous sera proposé lors du débat budgétaire. Je tiens particulièrement à remercier ceux qui ont permis le bon aboutissement du dossier, en particulier Alain Daher, Bernard Angot, Gilles Falch'un... et François-Nicolas Sourdat.

On s'interroge beaucoup, en cette période, sur les comparatifs entre la France et l'Allemagne : on se focalise en particulier sur le suivi d'indicateurs financiers et l'aggravation du différentiel du taux auquel nous empruntons. L'Allemagne serait plus rigoureuse et pourtant nos niveaux de dettes voisinent. A force d'être hypnotisé par les notes et les cotations, on en oublie ce qui est sans doute l'essentiel : le système productif allemand est plus performant que le nôtre du fait d'un réseau d'entreprises de taille moyenne plus innovantes et plus internationalisées que les nôtres. Sans doute faut-il y voir le fruit d'une culture industrielle plus avancée et plus partagée, mais comment ne pas constater que l'organisation fédérale offre un environnement particulièrement favorable au développement d'entreprises qui y trouvent un ancrage territorial fécond et à l'inverse, comment ne pas noter la corrélation entre le centralisme français et une

structure d'entreprises qui ne laisse quasiment aucun espace entre les références mondialisées et parisiennes du CAC 40 et des PME de trop petite taille qui ne peuvent grandir faute de financements localisés.

Cette décentralisation avancée permet un système financier régional performant accompagnant les entreprises dans le lien « production-innovation-international ». Elle engendre en même temps une meilleure respiration démocratique, des espaces pertinents d'élaboration de projets collectifs et finalement une meilleure cohésion sociale et une meilleure implication sociétale des citoyens. C'est pourquoi, dans notre pays, la décentralisation n'est pas un simple débat technique, ni une simple affaire de spécialistes s'interrogeant uniquement sur le niveau de transfert des compétences et leur articulation entre elles. C'est pourquoi la régionalisation indispensable, ce n'est pas uniquement de recueillir pour les régions plus de pouvoir et plus de moyens. La régionalisation, c'est un enjeu pour la France afin qu'elle y puise les ressorts d'une nouvelle performance économique, d'un regard productif et d'un nouveau souffle démocratique.

La régionalisation, ce n'est pas la solution à la crise, mais c'est un des éléments de la réponse. Certes aujourd'hui, le cadre institutionnel n'existe pas et on connaît la force des jacobinismes de toutes origines qui peuvent phagocyter toute tentative émergente dans cette direction, mais l'inertie serait coupable et la Bretagne, de par son histoire, est légitime pour porter haut cette nécessaire réforme fondamentale. Cela passe par un préalable : les régions doivent se doter de projets de territoires qui permettent la réconciliation de trois grands objectifs publics trop souvent cloisonnés ou s'ignorant les uns les autres : les enjeux de création de richesse, ceux de l'équilibre territorial ou ceux de la cohésion sociale. C'est une autre manière d'exprimer le concept de développement durable.

A cet égard, je voudrais faire trois remarques. Tout d'abord, aujourd'hui, la loi nous oblige à l'élaboration de schémas : schéma régional de l'innovation, de la formation, du tourisme, des transports, etc... nous les établissons après concertation, ce sont des guides utiles, mais ils ne sont ni prescriptifs, ni reliés entre eux. Par ailleurs, nous avons ouvert des chantiers souvent unanimement qui sont décisifs pour l'avenir : le ferroviaire, le pacte électrique, le numérique, le foncier, les investissements du grand emprunt. Ils sont engagés et dessineront notre avenir. Enfin, on s'aperçoit que si la Bretagne a connu, ces dernières années, un cycle de croissance exceptionnel qui l'a amenée à rattraper, voire à dépasser beaucoup d'autres régions, aujourd'hui les fondamentaux sur lesquels ce développement s'est établi se fissurent, la crise créant par ailleurs des perturbations lourdes. C'est pourquoi je vous propose que, durant l'année 2012 et sans doute un peu au-delà, nous réfléchissions ensemble au nouveau modèle breton, celui du XXI^{ème} siècle. Nous avons les bases : les travaux prospectifs du CESER (et je compte fortement impliquer la 2^{ème} Assemblée dans cette démarche), les dernières études statistiques de l'INSEE, les agences d'urbanismes, les exercices prospectifs qu'initie la DATAR, les productions universitaires, mais aussi toute la matière que j'ai énumérée précédemment. Je vous propose que cette démarche soit co-construite avec l'ensemble des forces vives de Bretagne, que ce soient les institutions et collectivités publiques, les acteurs socio-économiques, les corps intermédiaires, le milieu associatif et autant que possible les citoyens eux-mêmes

en commençant par les jeunes qui auront à vivre dans cette Bretagne 2030. Engageons cette démarche visant à déterminer des orientations stratégiques fortes pour notre territoire autour d'une vision partagée et ambitieuse. Soyons en avance » d'un temps, en avance de la régionalisation incontournable en créant notre Livre Blanc (ou livre « gwenn ha du » de la Bretagne de demain. Les Bretons ont démontré, dans le passé, que dans les périodes difficiles, ils étaient capables de s'organiser autour d'une volonté prospective et mobilisatrice : un modèle breton en a été l'issue. Il nous faut désormais non pas le balayer, mais le ré-inspirer pour en faire notre référence stratégique et le creuset de notre cohésion économique, territoriale, sociale et culturelle. C'est un vaste chantier qui nous prendra du temps, mais qui, je le souhaite, pourrait être exemplaire. Après avoir consulté les uns et les autres, je vous ferai des propositions de méthode lors de la session de février.

Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.